



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LA PROPRETE ET LES ACTES D'INCIVILITE

Depuis un an et demi, la Municipalité a fait le choix de renforcer les dispositifs d'interventions afin d'améliorer la propreté en ville.

Engagement de l'équipe municipale, cette dernière a tour à tour veiller à :

- Renforcer les moyens d'interventions de la Brigade Verte (mise en place d'une redevance pour les dépôts sauvages d'encombrants notamment).
- Doter le service propreté de moyens humains et matériels supplémentaires.
- Solliciter la mise en place d'une communication offensive favorisant la compréhension des démarches de dépôt et de collecte des ordures ménagères. Ainsi, la Communauté de Communes du Pays de Cahors a récemment procédé à la distribution dans toutes les boîtes aux lettres du secteur sauvegardé d'un document précisant les jours et heures de ramassage ainsi que les lieux de collecte (conteneurs enterrés, conteneurs à roulettes, boutiques à déchets).

**Si ces dispositions ont incontestablement favorisé une amélioration de la situation, la ville étant indéniablement plus propre,** il subsiste néanmoins des secteurs urbains où l'information passe mal et où le comportement d'incivilité de quelques uns rend la situation parfois pénible pour le plus grand nombre des habitants du quartier.

Ainsi, depuis plusieurs semaines, la situation se dégrade autour de la rue Saint-James, impasse Catonne, rue du Petit-Mot, rue du Tapis Vert et place Henri IV. De nombreux dépôts sauvages ont été constatés par les agents de la Brigade Verte.

Pour ce secteur deux conteneurs enterrés sont à disposition pour le dépôt des ordures ménagères :

- place Galdemar
- place Champollion

**Face à ces situations, la Ville informe, en cohérence avec les positions défendues jusqu'alors, que si des moyens nouveaux ont été accordés au bénéfice de la propreté, elle ne manquera pas de procéder à des opérations de répression des comportements inciviques s'ils devaient demeurer.**

**Nul doute que des progrès sont attendus et que chacun sera sensible à cette problématique.**

#### Contacts presse

#### **Direction de la Communication**

Hôtel de Ville, 73 boulevard Gambetta - Tél. 05 65 20 87 07 ou 05 65 20 87 12

[www.mairie-cahors.fr](http://www.mairie-cahors.fr)

**Communauté de Communes du Pays de Cahors** - Hôtel Administratif Wilson  
Tél. 05 65 20 89 07